

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 juillet 2019 à 20h30**

**Etaients présents :** BOUREILLE Patrick, CHAUX Jean-Michel, FAMY Roger, GAROT Marie-Françoise, GUITON Jacques, JOLY Martine, NYGREN Dominique, PACAUD Christelle, RABUT Corinne, VUILLARD Jean-Thomas

**Absents :** BON Bernard, BOIVIN David, FORTIN Séverine

**Secrétaire de séance :** PACAUD Christelle

**Approbation du compte rendu de la séance précédente.**

Les membres du conseil municipal adoptent :

-Le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 27/06/2019

**Tarif concession cimetière**

Au cours de cette séance, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de fixer à compter du 1er août 2019 les tarifs du cimetière comme suit :

CONCESSIONS FAMILIALE :

-De 30 ans : 250€

-De 50 ans : 400€

SUPERPOSITION :

-30 ans : 100€

-50 ans : 100€

**Tarif concession cimetière**

Au cours de cette séance, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de fixer à compter du 1er août 2019 les tarifs du cimetière comme suit :

COLUMBARIUM :

-2 urnes 15 ans : 400€

-2 urnes 30 ans : 600€

CAVURNES :

-4 urnes 15 ans : 300€

-4 urnes 30 ans : 500€

Scellement urne : 50€

Mise en caveau de l'urne : 50 €

La dispersion des cendres est gratuite au jardin du souvenir

La plaque d'élévation : 30€

**Bornage**

La commission bornage s'est réuni et a défini sur le secteur de la zone de loisirs 11 bornes. Une demande de devis sera envoyée à trois entreprises, ALBAN VUILLEMEY de Lons-Le-Saunier, 2AGE-CONSEIL à SEURRE et TISSERAND MICHEL à DOLE.

### **Devis structure Jeux pour école maternelle.**

Dans le cadre de l'aménagement d'équipement de l'espace extérieur de l'école maternelle de jeux pour enfants, deux sociétés ont été consultées, la société IDEO Équipements qui nous a établi un devis pour une structure dénommé "Jeux des loustics" pour 2179€ HT et la société VEDIF COLLECTIVITES qui a également établi un devis pour la même structure dénommé "le petit Louis" pour 2064€ ht.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
DECIDE, à l'unanimité, l'acquisition d'une structure de jeux pour l'école maternelle,  
CHOISIT, à l'unanimité, le devis de VEDIF COLLECTIVITES pour 2067€ HT,  
CHARGE le Maire de signer le devis et tous documents se rapportant à ce dossier.

### **Rapport sur le prix et la qualité, service de l'eau potable du service public 2018**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport sur le prix et la qualité service de l'eau potable du service public 2018.

Le conseil municipal n'émet aucune observation.

### **Informations diverses**

M le Maire indique au conseil municipal que notre demande de subvention DSIL pour l'installation de panneaux photovoltaïque s'est transformée en DETR, l'Etat nous octroi la somme de 24407€.

Nous restons dans l'attente du devis de la société Héliophoton.

Réunion préparatoire repas des cheveux blanc le 22 août 2019 à 18h00

Prochaine réunion de conseil le 19 septembre 2019 à 20h30.